L'ABEILLE.

CONDITIONS

[illegible] piastres par an—payables six mois d'a[illegible].

[illegible] abonnement ne sera [illegible], à moins [illegible] qui voudra suspendre son abonnement, [illegible] fait connaître son intention, par écrit [illegible] de L'ABEILLE, huit jours avant l'ex[illegible] du semestre courant.

[illegible] avis [illegible] en anglais et en français, [illegible] par ligne de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour [illegible] subséquentes. Le carré est de [illegible] lignes, ou moins.

[illegible] avis dont le nombre d'insertions ne sera [illegible], seront publiés jusqu'à ce qu'on les [illegible] aux frais de ceux qui les auront envoyés.

[illegible] prend des abonnements à l'année, pour [illegible] les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera [illegible] moins qu'on n'indique quelqu'un en ville [illegible] de payer régulièrement. Les lettres a[illegible] aux Editeurs doivent être affranchies; [illegible] contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBOURG,

Warrenton, Rodney, Natchez et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur fin [illegible] **KENTUCKIAN**, capitaine Richard Jackson, est prêt à [illegible] du fret, et sera expédié sous peu. Pour [illegible] passage, s'adresser à bord, ou à [illegible] REYNOLDS, BYRNE & Co.

Avis est donné par les propriétaires et agents de ce bateau-à-vapeur, qu'ils ne sont pas responsables des espèces, lingots, billets de banque, [illegible] d'argent ou d'or, bijoux et autres articles de prix, qui pourront être chargés à bord; et [illegible] outre, le capitaine, non plus qu'aucun officier du bateau, n'est autorisé à recevoir de [illegible] tous les paquets ou lettres qui les [illegible] et qui seraient remis à la charge du capitaine ou de tout autre officier, ou d'un matelot, devant l'être aux risques du propriétaire.

POUR CHARLESTON.

La belle goëlette, **ADVANCE**, capitaine Joy, ayant une partie de sa [illegible] engagée, partira sous le plus prompt délai, pour le reste du fret, ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à

20 sep J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE, OU A FRETER

Le navire fin voilier **JAMES M.**, du port de 304 tonneaux, sera prêt à recevoir son chargement dans quelques jours, s'adresser à

24 sept J. W. ZACHARIE & CO.

POUR TAMPICO.

La goëlette mexicaine **PAULINA**, capitaine Ramon Palomo, partira sous le plus bref délai.

Pour fret TUYES & CO.

POUR CHARLESTON—4 à 500 barils peuvent être pris à fret pour compléter le chargement d'un beau **BRICK**, moyennant qu'on s'adresse sur le champ, à

20 sept J. W. ZACHARIE & CO.

PASSAGE POUR MARSEILLE.

Le navire français, l'**AIMABLE CREOLE**, capt., Giraud, ayant des emménagemens supérieurs, partira vers le 20 courant; pour passage s'adresser à bord, ou à

8 sept PERRET & CHARBONNET.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **MARGARET**, capt. Goodrr, partira sans délai. Pour fret de quelques bois et d'un chargement sur le pont, ou pour passage, s'adresser à bord, ou bien à

STETSON & AVERY.

ON DEMANDE

Un bon navire, d'environ 250 tons, s'adresser à J. MAGER,

[illegible] sept rue St. Louis.

VIN DE MALAGA *de la marque de "Geo. Loring & Co."*—Le soussigné offre à vendre du vin de Malaga doux et sec, importé directement, et ayant droit au drawback:

[illegible] tiercons, cerclés en fer, vin sec.
225 barillets do. do. do. do.
100 demi do. do. do. do. do.
100 tiercons cerclés en bois, vin doux.
[illegible] do. cerclés en fer, do. do.
350 barillets do. do. do. do.
300 demi do. do. do. do. do.

W. G. HEWES,

1er. oct. Rue du Camp, No. 9.

CABRIOLETS DE 2ème. MAIN.—Le soussigné offre à vendre à bon compte, *DEUX CABRIOLETS* en bon état;—de même plusieurs voitures élégantes.

☞ Il entreprend toute sorte de racommodage.

M. WALTON,

1er. oct. Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

PIANOS SUPERBES, *d'un nouveau genre et garantis.*—Reçu de Leipzic *via* Hamburg par le navire James M.

1 piano à la giraffe, à 5 pédales, de bonté égale à une élégance non atteinte jusqu'ici, propre à contenter le connaisseur le plus difficile, par la qualité de ses sons harmonieux, pleins et ronds, comme aussi à former un ornement splendide dans un salon richement décoré. Ce piano est de la fabrique de Messrs. Breitkopf & Hartel de Leipzic, maison dont l'existence date depuis 75 ans, ancienneté qui devient un garant de la satisfaction entière que cette maison a dû donner à ses commettans en tous temps.

2 pianos à pieds d'X de la même fabrique, très élégans et d'une qualité de son supérieure.

2 boîtes de musique, pour piano, flûte, violon, [illegible], basson &c. &c.

En magasin, d'importations antérieures:

2 pianos quarrés de la fabrique de J. Pleyel & Co. de Paris, avec sommier en fer et double table d'harmonie, il serait superflu de faire l'éloge de ces instrumens puisqu'ils sont déjà si avantageusement connus dans cette ville.

2 pianos quarrés de Vienne de la fabrique de Stein.

2 do. de New-York de la fabrique Geib, faits sur un nouveau plan, avec sommier en fer, garantis tenir parfaitement l'accord.

De plus une grande quantité d'instrumens à cordes et à vent, musique pour do. &c. &c.

Tous ces objets seront cédés à des prix très modérés et à des termes convenables aux acquéreurs, chez

E. JOHNS & CO.

19 sep. 113 rue de Chartres.

SANGSUES.—6000 belles sangsues, nouvellement reçues et à vendre à la pharmacie

J. MICHINARD,

21 sept. Encoignure Conde et St.-Philippe.

BILLET PERDU.

Il a été perdu, par un père de famille qui n'est pas heureux, une somme de **$100**, en un billet. Une récompense d'un quart de cette somme, ou de la moitié si on l'exige, est offerte à celui qui remettra le billet au bureau du *Courrier*, rue de Chartres, No. 30, 24 sept.—3

HARICOTS ANGLAIS.—2,000 haricots anglais maintenant en débarquement du navire James M. et à vendre par,

24 sept J. W. ZACHARIE & CO.

Le soussigné a reçu par les navires Louisiana et De Witt Clinton, des courtepointes, des indiennes, des flanelles; coton croisé couleur, [illegible] mode; flanelles mérinos, jupes, [illegible], gingas, coutils à matelats, et différens autres articles. JOS. W. SPRINGER,

Rue de Chartres.

CORDE D'EMBALLAGE.—175 rouleaux de corde d'emballage, reçu par le bateau à vapeur Huntsville, à vendre par,

STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

COUR DES PREUVES.—*Succession de feu Edmond Gaillard.*—Vente par le Registre des Testamens—En vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves j'exposerai en vente, en la maison de Hewlett, le 1er. novembre 1831, à midi, pour compte de la dite succession, les 18 lots de terre suivans, situés sur la gauche du chemin du bayou en allant vers le dit bayou, et faisant face, partie au dit chemin, et partie au chemin de Milne qui a 50 pieds de large; tous les dits terrains bornés du côté d'en haut par la propriété Mendez et du côté d'en bas par celle de Milne. Ces terrains seront vendus conformément au plan dressé par Louis Bringer, arpenteur général de l'état, lequel sera exposé à la bourse jusqu'au jour de la vente et sera après déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public, devant qui les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs.

LE LOT No. 1, ayant 56 pieds 3 pouces de face au chemin de Milne, sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné par le lot No. 2 et dans la profondeur par Mendez.

LE LOT No. 2, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 1, de l'autre côté par le No. 3 et derrière par Mendez.

LE LOT No. 3, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 2, de l'autre côté par le No. 4, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 4, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 3, de l'autre par le No. 5, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 5, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 4, de l'autre par le lot No. 6; et derrière par Mendez.

LE LOT No. 6, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 5, de l'autre par le No. 7, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 7, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 6, de l'autre par le No. 8, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 8, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 7, de l'autre par le No. 9, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 9, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 8, de l'autre par le No. 10, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 10, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 9, de l'autre par le No. 11, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 11, ayant 57 pieds de face au même chemin sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le No. 10, de l'autre, par le No. 12, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 12, ayant 57 pieds de face au même chemin, sur 167 pieds 3 pouces de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 11, de l'autre par les lots No. 13, 17 et 18, et derrière par Mendez.

LE LOT No. 13, ayant 40 pieds de face au même chemin, sur 80 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 12, de l'autre par le No. 14, et derrière par le No. 17.

LE LOT No. 14. Ayant 40 pieds de face au même chemin, sur 80 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 13, de l'autre par les Nos. 15 et 16, et derrière par le No. 17.

LE LOT No. 15, formant l'encoignure du dit chemin et du chemin du bayou, ayant 100 pieds de face au premier, 40 pieds de face au second, et borné d'un côté par le No. 14 et de l'autre par le No. 16.

LE LOT No. 16, ayant 40 pieds de face au chemin du bayou, sur 100 pieds de profondeur, borné d'un côté par le No. 15, de l'autre par le No. 17, et derrière par le No. 14.

LE LOT No. 17, ayant 57 pieds 3 pouces de face au chemin du bayou sur 180 pieds de profondeur, borné d'un côté par le No. 16, de l'autre par le No. 18, et derrière par le No. 12, avec la maison et les autres édifices qui s'y trouvent.

LE LOT No. 18, ayant 30 pieds de face au chemin du bayou sur 180 de profondeur, borné d'un côté par le No. 17, de l'autre par Mendez, et derrière par le No. 12.

Conditions: 1 dixième comptant et le reste en 3 termes égaux de 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque sur les dits terrains.

Par ordre de la cour,

1 oct. MARTIN BLACHE Régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Mardi 1er novembre j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Margaret Duffin, les esclaves suivans, savoir:

Melissa, négresse âgée d'environ 28 ans, avec ses 2 enfans nommés Daniel, mulâtre âgé d'environ 5 ans et George âgé de 16 mois.

Lewis, nègre âgé d'environ 22 ans.

Sarah, négresse âgée d'environ 21 ans,

Said, négresse âgée d'environ 16 ans.

Conditions, moitié comptant et la balance à 6 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.

1 oct MARTIN BLACHE—register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant W. Christy, Not. Pub. aux fais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 3 Novembre j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les esclaves suivans, savoir:

Charlotte, négresse âgée d'environ 30 ans, cuisinière et blanchisseuse.

Henriette, négresse âgée d'environ 24 ans, cuisinière et blanchisseuse.

George nègre âgé d'environ 14 ans.

Conditions, un tiers comptant, un tiers à 6 mois un tiers à 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement

Par ordre de la Cour.

1 oct MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant C. Pollock not. pub. aux frais des acquéreurs.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Samedi 8 octobre j'exposerai en vente au domicile de feue Jeanne Gracieuse Boudinier f. d. c. l. au faubourg Ste. Marie rue St. Jean à 4 heures de l'après-midi les effets mobiliers délaissés par la défunte.

Conditions comptant.—Par ordre de la Cour

1 oct MARTIN BLACHE—register.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Vendredi 4 Novembre 1831 j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Jeanne Gracieuse Boudinier f. de c. l.

Une négresse nommée Flora âgée d'environ 60 ans.

Une négresse nommée Mary âgée d'environ 40 ans.

Une négresse nommée Sally âgée d'environ 20 ans, malade ayant une fistule à la tête.

Un nègre nommé Lock âgé d'environ 17 ans ayant l'habitude d'aller marron.

Conditions 6 et 12 mois en deux termes égaux, billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour

1 oct MARTIN BLACHE—register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Théodore Seghers notaire public aux frais des acquéreurs.

CONFITURES, Jus de Citron, et Tabac en feuilles, véritable *vuelta abajo* de première qualité, en débarquement de la goëlette Tita, et à vendre par

VICTOR DE LA COVA,

29 sept rue St. Louis, No. 45.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. *Ludger Fortier*, les animaux suivans:

Une jument alezan, ayant une étoile filante au front, les quatre pieds blancs, marquée à l'épaule gauche H A, et à la cuisse droite une marque espagnole.

Un cheval blanc marqué à la cuisse droite V B.

Une mule sagne, marquée à la cuisse droite LD et sur la cuisse gauche F.

Une mule noire, marquée sur l'épaule gauche L D et sur la cuisse gauche une marque espagnole.

Un cheval noir, ayant une étoile au front, un pied de derrière blanc, de plus une marque espagnole à la cuisse droite.

Un cheval bay, ayant une étoile au front, sans marque.

Un cheval isabelle foncé, les trois pieds blancs, marqué J M à l'épaule gauche.

Une jument bay brun, et son suivant, ayant une étoile au front et une marque espagnole à la cuisse droite.

Un mulet noir, marqué sur les deux épaules R L, ayant sur la cuisse gauche une marque espagnole.

Une jument alezan, le bout du nez et un pied blancs, sans marque.

Une VACHE sagne, ayant les cornes ouvertes et les oreilles coupées, sans marque.

Une vache rouge et blanche, les oreilles coupées, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la dernière publication, qui se trouve le samedi 22 octobre prochain, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 24 Sept. 1831.

GL. DESCHAPELLES,

1er. Oct,—3,1ps. Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:—

Une *MULE* blanche, marquée aux cuisses d'une étampe espagnole;

Une *MULE* sagne, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Une *JUMENT* blanche, sans marque;

Une *JUMENT* rouge, ayant une étoile au front, marquée à la cuisse gauche E C et à la droite C H;

Une *JUMENT* noire, ayant un pied de derrière blanc, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication (qui se trouve vendredi, 14 octobre) ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 20 sept.

G. DESCHAPELLES,

24 sept.—3·1ps Syndic.

ANIMAUX EPAVES.

Le public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans:

Un *CHEVAL* sous poil alezan, ayant le front blanc, les quatre pieds ferrés, sans marque;

Un *CHEVAL* alezan brûlé, le front et un pied de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, sans marque;

Un *CHEVAL* bay, le front et les deux pieds de derrière blancs, marque M à l'épaule gauche;

Un *CHEVAL* bay, une étoile au front, les deux pieds de derrière blancs, sans marque;

Un *CHEVAL* sagne, l'œil gauche crevé, une étoile filante au front, les quatre pieds blancs, et marqué L à l'épaule gauche;

Un *CHEVAL* blanc, marqué à la cuisse droite C P;

Un *CHEVAL* rouge, une raie blanche au front, marqué à l'épaule droite L D;

Une *JUMENT* sous poil alezan, une étoile au front, sans marque;

Une *JUMENT* sous poil alezan, le front blanchâtre, marqué J B S;

Un *CHEVAL* blanc, marqué M à la cuisse droite;

Un *MULET* rougeâtre, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* sagne, le bout de l'oreille droite coupé, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Un *MULET* rouge, les deux bouts des oreilles coupés, marqué à la cuisse droite L A, et à la gauche une marque espagnole;

Un *CHEVAL* rouge, le front et les quatre pieds blancs, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication (qui se trouve le mercredi, 12 octobre) ces animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à quatre heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 15 septembre 1831.

GL. DESCHAPELLES,

22 sept—3 syndic.

A VENDRE.—Quelques exemplaires de l'Histoire de la Louisiane, par Gayaré.

E. JOHNS & Co.

29 sept rue de Chartres, No. 113

Le soussigné vient de recevoir mille belles **DENTS** d'homme, qu'il offre de poser par une, ou par jeux complets à ceux qui peuvent en avoir besoin.

22 sep—30 A. L. PLOUGH

Il a été perdu par le soussigné un CERTIFICAT, de douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants, portant le No 106. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie

13 sept—3,1pm E. BERTUS.

80,000 BRIQUES à vendre par les soussignés, en débarquement du navire *Aimable Créole*, vis-à-vis la rue Jefferson.

8 sept PERRET & CHARBONNET.

CAFÉ ET CIGARRES.—80 barils et 106 sacs café de première qualité, et 14 milliers cigarres, récemment reçus, à vendre par

15 sept J. W. ZACHARIE & Co.

BILLETS D'ENTERREMENT, A VENDRE à l'imprimerie de cette feuille. On pourra en faire imprimer avec les noms &c. en s'adressant seulement une heure d'avance. 13 septembre.

DEMANDE D'APPRENTIS.

UN ou deux enfans de dix à douze ans, trouveraient à s'engager pour apprendre le métier d'imprimeur. Les conditions seront avantageuses; s'adresser au bureau de cette feuille.

13 septembre.

500 ROULEAUX corde d'emballage du Kentucky, à vendre par

3 sept STETSON & AVERY.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par F. PERRET,

3 sept. Rue Toulouse, No. 62.

AVIS.—Les soussignés ayant formé une société, sous la raison de *Ducros & Morphy*, préviennent leurs amis et le public qu'ils ont en leur magasin, No. 13, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, un assortiment complet de GROCERIES, vins et liqueurs &c. qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

A. ALFRED DUCROS,

1 sept—0 ERNEST MORPHY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Thos. Surrey contre *Joseph Warner.*

En vertu d'un writ de *fieri facias* à moi adressé, par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 10 octobre à midi, à la Bourse, deux **MULETS**, saisis dans l'affaire ci-dessus.

1 oct. L. DAUNOY, marshal.

Simon Mathé vs. *Louis Nicolet et autres.*

En vertu d'un *writ* de *fieri facias*, à moi adressée par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 8 octobre, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, la négresse Marie, saisie dans l'affaire ci-dessus.

6 sept L. DAUNOY, marshall.

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES.

17ème. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 8 Octobre.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers.....$ 4

Demi Billet..... 2

Quarts de Billet..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

27 sept *Directeur.*

AVIS.—Doublons, Espagnols, Mexicains, et Colombiens, à vendre par,

VICTOR DE LA COVA,

20 sept.—4 rue St.-Louis, No. 45.

En déchargement du navire *Chester*, charrettes, drays, brouettes et roues, à vendre par

20 sept SAM. C. BELL.

REÇU par le brick *Treaty*, de Philadelphie, 30 caisses chapeaux d'hommes, qualités assorties, à vendre par

20 sept SAM. C BELL.

BEURRE FRAIS.—117 jarres Beurre frais de 20 liv. chaque, à l'usage des familles, en débarquement du bateau-à-vapeur Paul Clifford, venant de Cincinnati, à vendre par

STETSON & AVERY.

13 sept Rue du Camp.

A LOUER pour le premier d'octobre, **UNE PETITE MAISON,** propre à y tenir un café ou un cabaret, située à l'angle des rues Bons Enfans et des Champs Elysées, face au Rail-Road, maintenant occupée par M. Joseph Gomes. S'adresser sur les lieux.

17 sept.—3

A LOUER

Pour l'espace de quelques années.

UNE JOLIE MAISON de campagne, à une lieue de la ville, au faubourg Plaisance; elle consiste en 4 arpens de superficie, entourée en pieux debouts, les établissemens y sont complets, consistant en deux maisons neuves briquetées entre poteaux, l'une de six petits appartemens et l'autre d'un seul, ayant chacune une galerie sur le devant; d'une cuisine avec un four à pain et quatre chambres à domestiques attenant; d'un magasin, d'une écurie pour 24 animaux; d'un poulaillier avec sa basse-cour et d'un pigeonnier au dessus et d'autres petites cabanes nécessaires, telles que chambre à bain avec sa grande chaudière et cheminée, dessus la dite, sont quantité d'arbres fruitiers en rapport, le pâturage y est considérable et excellent, la cyprière communale fournit quantité de bons bois à brûler pour son usage et l'on jouit d'une grande batture sur laquelle on a droit. Les avantages qu'offrent ce local sont considérables, tels que de pouvoir y tenir une vacherie, et la proximité de la ville pour la vente du laitage et du jardinage.

S'adresser au café de Messrs. Merle & Girodeau. 15 sept—13

A LOUER.

Une petite **MAISON A ÉTAGE**, sise sur un vaste emplacement, rue de l'Esplanade, encoignure Bourgogne, maintenant occupée par le docteur Dubuisson: S'adresser à

G. MONTAMAT,

8 sept Rue Ste.-Anne, No. 51.

AVIS.—Le DR. PLOUGH *chirurgien dentiste*, informe le public qu'il demeure pour quelques jours seulement, à l'hôtel de Madame Fox, rue de Chartres, No. 49. 24 sept.—4

SUCRE *première qualité*, à vendre par

15 sep. J. MAGER.

VIN, EAU-DE-VIE &c.&c.

A vendre en débarquement du brick *Aimable Marie*, venant de Bordeaux:

172 Barriques vin Montferrand, Médoc, &c.
27 demis barriques vin blanc.
1050 caisses vin Médoc, St. Julien et autres.
50 paniers Champagne.
12 pipes eau-de-vie 4ème. preuve.
300 paniers anisette.
15 caisses cire blanche.

Et par d'autres navires:

250 barriques vin rouge, divers crus.
30 do. do. Haut Barsac,
Vinaigre, &c. P. E. SORBÉ,

13 sept. Rue Royale, No. 118

DEMANDE.—Un élève en pharmacie bien recommandé, trouvera à s'employer en s'adressant chez le soussigné, FORESTIER,

17 sept Pharmacien.

VIEUX VIN DE BORDEAUX, à vendre par

15 sep. J. MAGER.

FARINE fraîche in pièces et de marques très répétées, convenable pour les boulangers et pour les familles, à vendre par

13 sept. STETSON & AVERY.

16 BARILS HUILE DE LIN, en débarquement et à vendre par

13 sept STETSON & AVERY.

GRAISSE, langues de Buffle, &c. 130 frequins graisse fraîche; 32 demi-baril bœuf *mess*, à l'usage des familles; quelques douzaines de langues de buffle: Aussi, quatre paires roues de charettes assorties, de Philadelphie, à vendre par,

DUCROS & MORPHY,

10 sept. rue de la Levée, No. 15.

CHAUX de Thomastown—300 barils chaux de Thomastown, en bon ordre, en débarquement du brick Hazard, pour vendre à bord,—s'adresser à

1er. sept. STETSON & AVERY.

CHANDELLES—50 boites blanc de baleine, 4s. 5s. et 6s., en débarquement du brick Hazard, à vendre par

1er. sept. STETSON & AVERY.

Changement de Domicile.

J. MICHINARD,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit simples ou composés. 3 sept—12

A vendre pour clore un envoi:—
15 liv. Scamonée d'Alep.
20 do. Gomme élemy.
15 do. Gomme assafœtida.
15 do. Gamme de Jamahaca.
15 do. Gomme de Myrrh.
20 do. Cantharides.
80 do. Mercure.
15 do. Eponge fine.

Racine d'oris, essence de bergamote, de citron et de thym.

Les articles ci-dessus seront vendus à bon marché. P. DUCONGE.

28 juillet au coin des rues Chartres & Conti.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de calanthe, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeriane, do gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à réverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.

Encoignure des rues Dumaine et Condé.

10 juin.

LE soussigné a reçu dernièrement par le navire Rurbell, deux barrouches légères, une, pour un seul cheval, et l'autre pour un ou deux chevaux, venant de la manufacture de Brewster & Colis, à New-Haven, (Connec.) Il a aussi des voitures, barrouches et cabriolets de toutes descriptions; un joli tilbury, et plusieurs cabriolets et tilburys en seconde main.

M. WALTON.

6 sept Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

LE soussigné offre à vendre trois jolis Cabriolets de Philadelphie; deux ont des harnais pour atteler deux chevaux l'un devant l'autre. Aussi une excellente voiture. On trouvera dans son magasin un grand nombre de barouches, voitures, cabriolets, &c. &c.; ces objets, d'un prix médiocre, seront vendus à des conditions avantageuses. M. WALTON.

N. B. Il se chargera de toutes sortes de raccommodages, qu'il exécutera avec goût et promptitude. 30 juillet.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS & ESCARPINS.

Le soussigné, dont le magasin est situé rue de la Levée, No. 88, deuxième porte après le coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par les navires Kentucky et Bolivar, un assortiment de jolis chapeaux blancs de toutes nuances, souliers légers, escarpins &c. convenables pour la saison.

6 août MALCOM & M'CALLUM.

MAQUEREAUX & MORUES.—Maquereaux en barillets et Morues de bonne qualité, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES.

GRAISSE & FARINE.—Graisse en feuille et farine douce superfine, à vendre par

9 août STETSON & AVERY.

SANGSUES.—2,000 sangsues à vendre chez les soussignés,

26 juillet F. ORIOL & co.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de présenter ses remercîmens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberté de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orléans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.

L. DE NECKERSE, Evêque.

RECU récemment, 27 barils prime-porc, 63 do. cargaison do., 22 do. chimes do., 20 demi baril porc-mess, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par

S. C. BELL,

14 juillet rue du Canal, no. 10.

MAGASIN DE VOITURES.

Le soussigné vient de recevoir de la manufacture de MM. Carter, Mitchel et Co. (de New-Ark, N. J.) une voiture de première qualité dans le dernier goût; aussi, de la manufacture de MM. Brewster et Collis, de New-Haven, trois barrouches légères, pour un et trois chevaux.

Il a de plus en magasin un élégant tilbury avec une impériale de rechange, de la manufacture de MM. Carter, Mitchel & Co.

M. WALTON.

N. B. Il fait toute espèce de réparations avec goût et promptitude. 16 août.

GLACIERES FRANÇAISES—Les soussignés offrent à vendre 2 bonnes Glacières reçues dernièrement de France, contenant l'une 500 liv. et l'autre 300 liv. de glace.

1 juil.] H. PERRET & CHARBONNET.

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs. JAMES S. SHAW.

Encoignure des rues Royale et de la Douane.

[illegible] juillet.

CHAUSSURES

ESCARPINS & SOULIERS,

Rue de la Levée

N°. 89.

MALCOLM McCALLUM, a reçu par le navire De Witt Clinton, maintenant en déchargement, un assortiment de jolis *CHAPEAUX, SOULIERS & ESCARPINS* convenables à la saison. 22 sep

200 BALLES FOIN, à vendre par

J. W. ZACHARIE & CO.

27 août Crescentville, No. 80.

CHAUX *de Thomastown et Huile à peinture*—400 bls. chaux de Thomastown, 25 do. huile de lin, première qualité; reçus récemment par le soussigné, et à vendre en petites quantités pour la commodité des acheteurs.

OLIVIER AKIN,

23 août—3 rue de la Commune.

A VENDRE.—Une **BAROUCHE** de seconde main, ainsi qu'un **CHEVAL** excessivement doux et sans défauts, allant parfaitement. S'adresser au bureau de cette feuille 23 août—6

PETITS SAUMONS DE PLOMB, en caisses, à vendre par J. MAGER.

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre, s'adresser à [21 juillet] J. MAGER.

POMPE-A-INCENDIE.—Le soussigné offre à vendre une pompe-à-incendie patentée, des compagnies connues sous la dénomination de *American Hydraulic Companies*; cette pompe peut convenir soit sur une habitation, soit dans une presse à coton. M. WALTON.

15 août Rue de la Douane, No 14.

ROULEAUX CORDE, *Toile d'emballage, Maquereaux.*—213 rouleaux corde, 180 pièces toile d'emballage, qualité supérieure; quelques barils maquereaux no. 3, et demi barils no. 1 et 2, et quart de barils no. 1, à vendre par

4 août P. M. TOURNÉ.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre:

4 barriques vin rouge de St. Estèphe, de 1825; 24 caisses grand vin de Châteaux Lafitte, 1823.

2 août T. NICOLET & CO.

QUELQUES centaines de sangsues, reçues par la Zilia de Bordeaux, et à vendre par

4 août P. F. DUCONGE.

EPONGE FINE—Le soussigné offre à vendre quelques livres de belle éponge pour toilette, reçues récemment de New-York.

J. P. DUCONGE,

23 a.) Angle des rues de Chartres et Conti.

517 Barils farine première qualité, de Cincinnati et Pittsburg, à vendre par le soussigné. [6 août] FORESTIER.

VINS DE BORDEAUX.

264 Barriques vin de Bordeaux, diverses qualités; 260 paniers anisette, 6 caisses parfumerie, 1 caisse bas de soie, en débarquement du brick Félix Léopold, venant de Bordeaux, à vendre par P. E. SORBÉ.

26 juillet rue Royale, no. 118

BAS DE SOIE et soie à coudre de différentes qualités, ayant droit au